

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe
Band: 10 (1995)
Heft: 2: Gazette

Rubrik: Nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLES

La Gazette NIKE – appel aux lecteurs!

Le Centre NIKE s'efforce de maintenir les frais de production et de distribution de la Gazette NIKE aussi bas que possible. Mais à eux seuls, les frais de traduction, d'impression et d'expédition s'élèvent à Fr. 32.-- pour la publication des 4 bulletins trimestriels en version allemande et en version française.

En versant une somme d'un minimum de Fr. 32.-- sur notre compte PC 30-32041-5, vous nous permettez de continuer à vous faire parvenir la Gazette NIKE et à vous tenir informés de ce qui se passe dans le domaine de la conservation des biens culturels. – Les personnes désireuses ne plus recevoir la Gazette NIKE sont priées de nous le faire savoir. Nous vous remercions d'avance.

Nouvelles de l'Association de soutien au NIKE

Changement à la présidence de l'Association de soutien au NIKE

Le 21 mars 1995, lors de la 7ème assemblée ordinaire des délégués de l'Association de soutien au NIKE, Sibylle Heusser, membre du Comité de l'Association depuis 1994, architecte diplômée de l'EPFZ, directrice du Bureau de l'ISOS (Zurich) a été élue à l'unanimité présidente de l'Association de soutien au NIKE. Elle succède ainsi au Prof. Peter Kurmann qui reste membre du Comité. Le Comité a élu Martin Fröhlich, conservateur chargé des bâtiments de la Confédération à l'Office des constructions fédérales, au poste de vice-président.

Une nouvelle organisation membre de l'Association de soutien au NIKE

L'Association suisse des archéologues cantonaux (ASAC) a été acceptée au sein de l'Association de soutien au NIKE en tant que 22ème organisation membre. Les membres de cette association sont en majorité les archéologues cantonaux nommés par les autorités cantonales compétentes. La liste de toutes les organisations faisant partie de l'Association de soutien au NIKE se trouve au verso de la couverture de ce bulletin.

Un plan directeur pour le Centre NIKE

C'est en étroite collaboration avec les organisations membres que le Comité et le secrétariat de l'Association de soutien au NIKE ont élaboré au cours des derniers mois un plan directeur pour le Centre NIKE qui a été adopté après des consultations et des discussions approfondies. Les activités futures du Centre NIKE reposeront désormais sur les trois priorités suivantes: 'Information', 'Coordination' 'Travail politique'. Le plan directeur sera présenté aux lecteurs dans le prochain numéro de la Gazette NIKE.

Bases pour la restauration

Publication des exposés du congrès de la CFMH des 3 et 4 novembre 1994 à Bâle

Les exposés du congrès de la CFMH à Bâle viennent de paraître et constituent le 4ème volume de cette série. Les exposés regroupés sous le titre 'Bases pour la restauration' proposent des réflexions fondamentales sur le sujet important de la préparation des interventions dans la substance historique bâtie. Les douze exposés, parmi lesquels un article de fond de Gert Th. Mader de l'Office bavarois de conservation des monuments historiques, sont complétés par divers tableaux, listes et schémas d'organisation ainsi que par des illustrations.

Les commandes peuvent être adressées au Centre NIKE, Moserstrasse 52, 3014 Berne, tél. 031 336 71 11, Fax 031 333 20 60.

(voir également page 38)

Vo

Pro Helvetia: moins d'argent, plus de projets

La Fondation à vocation culturelle Pro Helvetia vient d'élaborer un plan directeur qui permet une plus grande transparence dans les critères d'octroi des subventions et dans l'orientation future de la politique d'encouragement de la culture. Suite à la réduction des subventions fédérales, la Fondation doit faire face à un nombre nettement croissant de requêtes.

communiqué

L'Assemblée fédérale en faveur de l'encouragement de la recherche

Au cours de la session de printemps, les chambres fédérales ont voté l'octroi de moyens financiers importants pour la recherche. Le Conseil national a approuvé des crédits pour la somme de 3,9 milliards de francs en faveur de l'encouragement de la science pour la période allant de 1996 à 1999. Le Conseil des Etats a de son côté octroyé un crédit sur garantie en faveur de l'encouragement de la recherche orientée vers la pratique pour la période allant de 1996 à 1999.

communiqué

NOUVELLES

Les jardins en Suisse

La campagne de vente de l'Ecu d'or 1995 en faveur des jardins

La campagne de vente de l'Ecu d'or 1995 organisée par la Ligue suisse du patrimoine national et la Ligue suisse pour la protection de la nature est consacrée au jardins. Bien que l'Ecu d'or 1995 ne sera proposé à la vente qu'en septembre, les organisations responsables désirent attirer d'ores et déjà l'attention sur le programme servant de cadre à cette campagne organisée en faveur des jardins en Suisse.

C'est sous le titre 'Gartenkultur in der Schweiz 1995' que seize organisations ont élaboré un programme qui a pour objectif de sensibiliser en mai et juin la population à l'importance des jardins en Suisse.

Pour plus de renseignements s'adresser à: Guido Hager, architecte-paysagiste FSAP, Hauserstrasse 19, 8032 Zurich, Fax 01 251 22 88

communiqué

Remise du prix 'Heimatschutz' du canton d'Argovie au couvent de Fahr

Le prix Heimatschutz du canton d'Argovie, d'un montant de 10 000 francs, est décerné depuis 10 ans maintenant par l'Association argovienne du patrimoine à des réalisations exemplaires en matière de protection des sites, du patrimoine et des paysages. La donatrice de ce prix est la Neue

Aargauer Bank. Cette récompense est allée cette année, en mai dernier, au couvent de Fahr – enclave argovienne dans le canton de Zurich – pour la protection et l'entretien des jardins du couvent, pour le maintien de leur utilisation dans la tradition de cet ensemble religieux, ainsi que pour la transmission du savoir traditionnel lié à ces jardins aux élèves de l'Ecole des paysannes rattachée à ce même couvent.

communiqué

Bâle désire devenir Ville Européenne de la Culture

Bâle-Ville et Bâle-Campagne ont posé ensemble leur candidature auprès de l'Union Européenne pour que Bâle devienne Ville Européenne de la Culture en 2001. Les gouvernements des deux cantons ont adopté des résolutions dans ce sens. C'est également en 2001 que les deux cantons bâlois fêteront le 500e anniversaire de leur entrée dans la Confédération. Selon les deux gouvernements, les programmes culturels reposent sur des structures existantes. Il ne s'agit pas de proposer un feu d'artifice culturel mais de créer et de conserver des valeurs et des contacts existants.

ATS

Le plus ancien bateau à vapeur de Suisse va fêter son 100e anniversaire

L'Oberland zurichois fait partie des régions qui furent les premières peuplées et qui ont une densité de population importante. Les moyens de communication ont de tout temps eu une extrême importance surtout à l'époque industrielle. Parmi ceux-ci on ne compte pas seulement le chemin de fer mais également la navigation à vapeur. En 1995 un siècle exactement se sera écoulé depuis la mise à l'eau du bateau à vapeur 'Greif' sur le Greifensee. Pour la navigation publique en Suisse, le 'Greif' construit en 1895 à Zurich par l'entreprise Escher Wyss & Cie n'est pas seulement aujourd'hui le plus ancien bateau à vapeur, mais c'est en plus le seul à propulsion par hélices qui est de surcroît

N O U V E L L E S

alimenté au charbon. Alors que sur les autres lacs suisses de nouveaux bateaux ont remplacé les anciens, le 'Greif' est toujours bien là et compte le rester. De 1986 à 1988 il a été restauré d'après les plans originaux et la machine à vapeur d'origine y a de nouveau été installé.

Remarque: Vient de sortir le livre 'DS GREIF – Symbol der Greifenseeschiffahrt', Verlag Uster-Info, Imkerstr. 4, 8610 Uster au prix de Fr. 24.50.

Peter Surbeck

Le thème 'Bois' dans la conservation des monuments historiques

L'Ecole Suisse d'Ingénieurs et Techniciens du Bois (ESIB) forme dans son département ETS des étudiants aux métiers de la construction et de l'industrie. En étroite collaboration avec ce département, le département Recherche et Développement propose au niveau public et privé des prestations dans le domaine très vaste de l'utilisation du bois.

Dans le cadre de travaux semestriels et de projets, les étudiants traitent chaque année des thèmes de leur choix. C'est ainsi que s'offre aux institutions s'occupant de conservation des monuments historiques une possibilité pratique de faire traiter des problèmes particuliers sur le thème 'Bois'. Les étudiants de l'ESIB sont intéressés à collaborer par leurs travaux à la conservation des biens culturels surtout lorsqu'il s'agit pour eux de se pencher sur des problèmes touchant à l'aspect statique, chimique, technologique et architectural de l'utilisation du bois.

L'ESIB propose des groupes de travail, des services, des informations et des propositions d'un grand intérêt. Les personnes intéressées peuvent faire parvenir les sujets concrets les concernant à l'adresse suivante:

Ecole Suisse d'Ingénieurs et Techniciens du Bois (ESIB), Jacques Picard (ETS), Solothurnstrasse 102, 2504 Biel

communiqué

L'Alimentarium de Vevey fête ses dix ans

C'est le 21 juin 1985 que l'Alimentarium, musée de l'alimentation, une fondation Nestlé située aux bords du Lac Léman, a été inauguré officiellement par Alphons Egli, Conseiller fédéral, après cinq années de préparatifs. Ce musée à vocation interdisciplinaire consacre 1400 m² aux nombreuses facettes de l'alimentation considérée du point de vue biologique, ethnographique et historique. Jusqu'à ce jour, plus de vingt expositions temporaires concernant tous les domaines ont souligné les aspects les plus divers de l'alimentation humaine. Environ un demi-million de personnes ont visité ce musée intéressant proposant de nombreux éléments interactifs. Le nombre des visiteurs se répartit équitablement entre les cinq origines suivantes: la région de Vevey-Montreux, le Canton de Vaud, le reste de la Suisse romande, la Suisse alémanique et l'étranger. Les enfants et les jeunes constituent la moitié des visiteurs et représentent un public particulièrement important.

A l'occasion de son 10ème anniversaire, l'Alimentarium va, au sens propre du terme, descendre dans la rue et organiser les 24 et 25 juin 1995 une grande fête avec des spécialités et des vins de la région du Chablais vaudois, valaisan et français ainsi que des côteaux vaudois et de la vallée d'Aoste. Non seulement le palais sera à la fête mais également les yeux et les oreilles, des chanteurs, des musiciens et des conteurs se chargeront de l'animation sur le quai devant le musée et feront de cet anniversaire un évènement pour tous. L'Alimentarium invitera bien sûr la population à découvrir ou à redécouvrir le musée gratuitement.

Sortir, quitter le cadre habituel, ce n'est pas seulement la devise de la fête mais également celle de la première des deux expositions spéciales qui est consacrée (jusqu'au 3 septembre 1995) au pique-nique, son passé et son présent. Cette exposition joue sur le contraste typique extérieur-intérieur de ces repas pris en plein air. Les pique-niques de L'Ancien Régime avaient plus souvent lieu dans les salons qui, décorés de plantes, ressemblaient à des jardins, par contre pour certains pique-niques dans les parcs, on apportait services et objets de décoration de grande valeur. L'exposition ne crée pas seulement une atmosphère naturelle à l'intérieur, elle trouve son prolongement dans les jardins où des places de pique-nique ont été aménagées. Pour une fois il est possible de manger et de boire à différents emplacements dans le musée.

Rentrer, descendre des salles d'exposition vers les entrepôts du musée, c'est l'objectif de la deuxième exposition intitulée 'L'histoire des objets' (du 28 septembre 1995 au 25 février 1996) qui transfère l'atmosphère des entrepôts du sous-sol dans les salles d'exposition du deuxième étage où l'ensemble de la collection est exposé (ce qui parallèlement nous permet d'installer dans l'entrepôt un système moderne de rangement et par ailleurs nous oblige à terminer l'inventori-

sation informatisée de la collection). C'est donc dans cette atmosphère que différents objets et groupes d'objets seront présentés dans une mise en scène séduisante, dans le cadre de démonstrations ou de discussions. Le visiteur peut s'il le désire apporter au musée des objets provenant de sa cuisine et les exposer avec une plaquette explicative. Cette exposition a lieu également dans le cadre d'un congrès international sur le thème 'Alimentation et culture matérielle' qui aura lieu fin septembre à l'Alimentarium.

Le dernier évènement de cette année-anniversaire: le 6 décembre, l'inauguration de l'Alimentarium Junior, un musée interactif pour les enfants de 6 à 12 ans. Parmi les éléments les plus importants: un stand où les enfants pourront composer eux-mêmes leurs repas, une cuisine-laboratoire pour les premières expériences culinaires et les démonstrations, une section sur la digestion ainsi qu'une pièce avec des objets à manipuler qui permettra aux jeunes visiteurs d'acquérir bien des connaissances sur divers thèmes. Nous essaierons également d'établir des liens avec les expositions temporaires du musée.

Dix ans d'existence pour l'Alimentarium, cela signifie jeter un regard rétrospectif sur le passé et un regard prospectif vers l'avenir. Etant donné que nous ne rédigeons pas de rapport annuel (nous n'y sommes pas contraints), nous allons publier un important livre, richement illustré, qui présentera l'histoire de la création du musée et ses activités actuelles. Une exposition permanente ne doit pas, dit-on, durer plus de 10 à 15 ans, c'est pourquoi nous allons au cours de cette année-anniversaire réunir un colloque d'experts et poser la première base d'un Alimentarium à la conception entièrement nouvelle. Pourquoi ne pas essayer d'inaugurer ce musée nouvelle version en 1999 à l'occasion de la grande fête des vignerons qui aura lieu à Vevey?

Martin R. Schärer

Le microfilm en couleur

Un original intermédiaire pour les systèmes conventionnels et numériques d'archivage des images

1. La description du problème

Les archivistes et les bibliothécaires dans le monde entier ont accompli un travail de grande valeur au cours des dernières décennies. A une époque où règnent la croyance universelle dans le progrès et la société de consommation, ils ont sauvé de la destruction des biens culturels irremplaçables. Ceux-ci reposent bien protégés dans des entrepôts adéquats. Chaque fois qu'il faut rendre ces trésors artistiques et culturels accessibles au public, l'original doit

N O U V E L L E S

être le moins possible mis à contribution. Il s'agit surtout de documents tels que livres, plans, cartes, calques et objets tridimensionnels.

2. Des ébauches de solutions

Aujourd'hui on dispose des technologies les plus modernes et on espère spécialement beaucoup du codage numérique des images. Le principe traditionnel du microfilmage en couleur offre également une solution intéressante pour un système d'archivage déjà mûrement élaboré car les personnes qui ont la charge des biens culturels et sont conscientes de leurs responsabilités prennent également en considération les problèmes de la conservation, de l'évolution des prix et de la compatibilité.

3. Le microfilmage en couleur

Cet exposé décrit brièvement le processus de fabrication d'un microfilm en couleur. Les éléments les plus importants sont la caméra, le film, le processus de développement et le contrôle final.

La caméra: le fonctionnement de la caméra se fait à partir d'un moniteur. Tous les éléments du système de prise de vues – le tréteau de la caméra, la tête de prise de vues, la table de documents – sont réglés et contrôlés à partir d'un ordinateur dans un système microprocesseur relié à un réseau. Le tréteau de la caméra se compose d'un piédestal équipé d'un curseur contrôlant la hauteur et commandé par facteur et d'un matériel optique de grande qualité. Grâce à des têtes de prise de vue interchangeables, on peut réaliser des images de formats variés (petites images, cartes pour films et fiches). Comme table de documents, on se sert d'un mécanisme spécial pour livres et d'une table plane. Pendant le court temps de la prise de vues, l'original est éclairé par des projecteurs halogènes munis de filtres.

Le film, le processus de développement et le contrôle final: le film est une composante importante dans le processus de réalisation du microfilm. L'entreprise Ilford fabrique le film à haute définition ILFOCHROME MICROGRAPHIC. Les produits ILFOCHROME emploient le processus de blanchiment décolorant par l'argent et utilisent pour ce faire des colorants azoïques qui ont comme propriété d'être solides à la lumière et aux conditions de conservation des archives. Les tests effectués par des services indépendants sur la résistance à la lumière et aux conditions d'archivage ont donné d'excellents résultats.¹

NOUVELLES

Le pouvoir de résolution du film est de plus de 300 paires de lignes par millimètres (1p/mn) bien qu'en pratique, compte tenu du système optique, on atteigne 140-180 1p/mn. Comparés aux films chromogènes de 80-100 1p/mn, ces films sont beaucoup plus nets. Jusqu'à un coefficient de diminution de 30 on peut mémoriser tellement d'informations sur images que l'on peut parler d'originaux intermédiaires. Le contrôle final joue un rôle déterminant pour garantir la qualité avant la livraison au client.

Les images archivées: le microfilm sert de base à toutes sortes d'application qu'elles soient classiques ou numériques. Il remplace le document original qui est ainsi protégé d'éventuels dommages. Une copie de sécurité du microfilm est archivée de manière classique, une copie de travail est accessible à l'utilisateur. Le microfilm sert également de base pour le codage numérique au moyen d'un scanner à film. A partir d'un mémoire de masse numérique on peut utiliser de manière active toutes les possibilités du traitement électronique des données. Les images, comme des documents de différents formats, peuvent être expédiées, améliorées, modifiées et classées. Ce qui demeure, c'est l'original intermédiaire à partir duquel dans 50 ou 100 ans on pourra de nouveau utiliser la technologie la plus récente.

4. Le microfilmage en couleur de la collection Ryhiner

La collection Ryhiner qui se trouve à la Bibliothèque municipale et universitaire de Berne fait partie des collections privées de cartes les plus précieuses et les plus importantes du XVIII^e siècle. La collection de cartes de plus de 500 volumes est l'œuvre de Johann Friedrich von Ryhiner (1732-1803). Cette collection universelle élaborée selon des critères scientifiques comprend 16'000 cartes, plans et vues datant du XVI^e, du XVII^e et du XVIII^e siècle. Ce patrimoine de toute première importance doit être conservé, exploité et utilisé. Le projet qui a été élaboré grâce aux moyens financiers du Fonds bernois de loterie, comprend la réalisation d'une banque de données à accès libre, le microfilmage et des mesures de restauration.² Le projet est un travail de collaboration de l'Institut géographique de l'Université de Berne (Klaus Aerni) et de la Bibliothèque municipale et universitaire de Berne (Robert Barth) avec l'assistance technique des Archives de L'Etat du Canton de Berne (Karl Wälchli). La direction du projet est assurée par Thomas Klöti assisté du personnel spécialisé de la Bibliothèque municipale et universitaire.

Pour répondre aux exigences de la conservation des documents et de l'exploitation future de la collection, les responsables ont décidé d'utiliser le processus ILFOCHRO-

ME MICROGRAPHIC. Sur la base des références recueillies, des essais de film et des devis, le travail a été confié à l'entreprise Fotolabor Gubler à Märstetten. Depuis février 1994, les cartes sont photographiées sur des pellicules petit format (en deux exemplaires), la réalisation du travail va selon toute vraisemblance durer deux ans et demi. Lors de la prise de vues, une échelle, une palette de couleurs et de gris, un signe conventionnel ainsi qu'un code barre défini à partir de ce signe sont également filmés. Pour le transport, des récipients spéciaux sont utilisés afin de garantir une protection optimale du contenu. Pour l'utilisation de la copie de travail du microfilm en couleur, un lecteur de microfilm (OMNIA OL-2) a été acheté possédant un verre dépoli gris de format A2 horizontal. La copie de sécurité du microfilm qui a été cosubventionnée par l'Office fédéral de la protection civile (OFPC) sera stockée séparément dans une pièce spécialement équipée pour la protection des biens culturels.

5. Le traitement numérique des images

Grâce à la réalisation de microfilms à partir d'images, on dispose également d'originaux intermédiaires. D'autres possibilités s'offrent dont nous ne citerons que quelques exemples. A partir de l'optique numérique, le microfilm, en tant qu'original intermédiaire, représente une mémoire de masse qui a quelques avantages:

- il est très avantageux, il est capable de mémoriser des images 10-20 MB pour seulement Fr. 5.--,
- il ne peut pas être contrefait parce que chaque manipulation peut être détectée sur l'original intermédiaire,
- il ne dépend d'aucun système, c'est-à-dire qu'il pourra être utilisé au cours des prochaines décennies avec des systèmes que nous ne connaissons pas encore aujourd'hui.

Lorsque, lors du filmage, on choisit un coefficient de diminution variable, les objets qui à l'origine avaient des tailles différentes, ont finalement tous presque le même format. Cela simplifie considérablement le codage numérique. Quel procédé employer? Cela dépend de l'utilisation prévue et du prix. De nos jours le Foto-CD de KODAK est la solution la plus avantageuse. Le Foto-CD n'offre pas seulement des avantages financiers. Grâce à sa diffusion et à l'entreprise qui le commercialise, le format peut être traité presque partout que ce soit du point de vue logiciel ou matériel. De simples thermoprints peuvent être réalisés aussi bien que des impressions bubble-jet de grande taille. Le transfert des données se fait au moyen de réseaux déjà existants comme cela se passe déjà depuis longtemps dans le domaine du traitement de textes. Il existe d'autres variantes de codage numérique dans le domaine de la fabrication des lithographies. A partir d'une lithographie on peut produire toutes sortes d'imprimés. Même le scanner à film petit format permet d'obtenir rapidement des copies de travail utilisables en combinaison avec des photocopieurs en couleur qui sont en comparaison avantageux.

6. Résumé

Grâce à l'utilisation de microfilms en couleur, il est possible de sauvegarder et d'exploiter des documents images de grande valeur en n'utilisant que les originaux intermédiaires. Le microfilm permet l'application de toutes les possibilités qu'offre le codage numérique des images. Les diverses applications qui peuvent également être utilisées dans le domaine de la protection des biens culturels sont susceptibles d'être interprétées différemment par un pessimiste, un optimiste ou un réaliste. Le microfilm en couleur permet d'avoir à disposition un stock d'informations qui, d'une part, peut être utilisé comme base pour les applications numériques, d'autre part, peut être utilisé même lorsque l'on a seulement une bougie et une loupe à disposition.

¹ Wilhelm, Henry (1993) p. 6 and 199–200: *The Permanence and Care of Color Photographs: Traditional and Digital Color Prints, Color Negatives, Slides, and Motion Pictures*. Grinnel (Iowa), Preservation Publishing Company: selon Wilhelm, les films ILFOCHROME MICROGRAPHIC entreposés normalement ont une durée de conservation de plus 500 de ans.

² Consulter à ce propos: Klöti, Thomas (1994), S. 179–189: *Karten in der Stadt- und Universitätsbibliothek Bern – Die Erschliessung der Sammlung Ryhiner*. In: *Berner Zeitschrift für Geschichte und Heimatkunde*.

(Version adaptée de l'exposé de Martin Gubler et Thomas Klöti présenté le 28.9.1994 à la Conférence du Groupe des cartothécaires de LIBER 'Digitale Karten in Bibliotheken' à l'EPFZ du 26 au 30.9.1994.)

Martin Gubler
Thomas Klöti

Les trésors du monde sur CD-ROM

Un projet de film documentaire et un index du futur

Depuis avril la télévision par satellite 3sat, gérée en commun par ARD, ZDF, ORF et SF DRS, propose chaque samedi à 18.45h un film documentaire d'un nouveau genre d'un quart d'heure. Cette série s'intitule 'Schätze der Welt – Erbe der Menschheit' et a pour objectif ambitieux la diffusion de 104 films documentaires sur les objets et les lieux culturels d'importance mondiale. Ces films tournés sur pellicule 35 mm d'excellente qualité constituent le début de l'inventaire audiovisuel qui s'inspire de la liste du Patrimoine mondial établie par l'UNESCO recensant les monuments et les paysages les plus exceptionnels de notre terre.

NOUVELLES

Il est bien évident que la célèbre série '1'000 Meisterwerke' (à l'origine '100 Meisterwerke') a servi d'exemple à cette nouvelle émission. Et il semble d'ores et déjà que pour 'Die Schätze der Welt' on n'en restera sans doute pas aux 104 émissions prévues étant donné que la liste de l'UNESCO recense actuellement 440 monuments historiques et paysages exceptionnels dans 94 pays et que cette liste s'allonge constamment comme le prouve l'exemple récent de Quedlinburg situé dans le Land de Saxe-Anhalt en Allemagne qui vient d'être intégré dans cet inventaire.

Une fois ce projet gigantesque terminé qui va durer jusqu'au début du siècle prochain, on aura alors à disposition un index interactif du patrimoine culturel mondial. Finalement on pourra disposer des 'Schätze der Welt' sur CD-ROM comme l'annonçait déjà le 'Sudwestfunk Journal 2/95'. Compte tenu de l'envergure du futur projet, il est évident que les partenaires ARD et ZDF de 3sat ne seront pas en mesure de le mener à bien seuls. ARD et ZDF produisent les films en collaboration avec 'Neue Filmproduktion GmbH' sous la direction de Sudwestfunk (SWF, Baden-Baden) et ont trouvé dans l'entreprise F. A. Brockhaus un partenaire qui s'est déjà mis à la rédaction encyclopédique de cet index du futur. L'avenir immédiat et proche nous montrera si ce projet est en fin de compte à remettre en question ou s'il se révèle judicieux.

Vo

Eduquer le regard

La sauvegarde efficace d'un patrimoine construit passe obligatoirement par l'intérêt cohérent que le plus grand nombre lui porte. Tant de gens peuvent y toucher, propriétaires, autorités, architectes, maîtres d'état, que les risques sont énormes de le voir déformé, travesti ou démolir morceau par morceau. Et tous les spécialistes du monde, munis de leur compétence, de leur goût, de leur délicatesse, parfois aussi de leurs avis divergents et de leurs anathèmes, ne peuvent pas rivaliser avec le rouleau compresseur du conformisme, du modernisme et de la facilité.

Non pas que ces derniers soient inutiles; au contraire, leurs connaissances sont à la source de toutes protections. Encore faut-il que ce savoir ne circule pas en vase clos, qu'il soit transmis largement, vulgarisé si nécessaire, auprès de tous ceux qui auront à décider du sort de nos villages, de nos

NOUVELLES

villes, de tous nos monuments jusqu'au plus humble. Car tous, ils participent à l'harmonie des sites et sont issus de notre histoire.

Pour nous, l'architecture est sans doute primordiale car, s'il faut vouloir aller à la rencontre de la peinture, de la littérature ou de la musique, l'architecture, elle, elle s'impose à nous partout, qu'on le veuille ou non, à chaque coin de rue, dès notre naissance et elle forge notre regard autant que notre goût.

Il faudrait donc aller trouver les gens pour provoquer leur intérêt au maintien de ce fragile ensemble fait de détails qu'est une simple maison. Combien de propriétaires sont désarmés, par exemple, devant des murs anciens crépis à la chaux? S'ils ne les massacent pas, ils risquent de les transformer en 'maison des petits nains' avec pierres apparentes jusqu'aux arches de décharge, surépaisseur des enduits et bouchardage systématique. Tous ces travaux souvent irréversibles vont coûter beaucoup plus cher qu'une restauration respectueuse du style et des matériaux de l'édifice! Comprendre les besoins d'un propriétaire, discuter avec lui, lui montrer des exemples réussis, cela permet la plupart du temps de créer des contacts chaleureux, d'éviter le pire et de former un défenseur du patrimoine efficace.

En France, l'association 'Jeunesse et Patrimoine', membre de l'ICOMOS, est partie de cette idée: réunir et informer les jeunes propriétaires de châteaux, souvent isolés, pour leur permettre de mieux appréhender les problèmes de restauration de leurs demeures. Très vite, les stages organisés ont attiré des jeunes gens de tous horizons dépassant largement les propriétaires de châteaux et la formation de base dispensée par des spécialistes réputés, permet depuis dix-huit ans maintenant, de rendre plus attentifs et mieux armés quantité de personnes qui ont, d'une manière ou d'une autre, à intervenir sur des bâtiments historiques.

Dans les villages et les petites villes, les membres de commissions d'urbanisme ont accepté leur tâche le plus fréquemment dans l'espérance d'apprendre. Or ils se trouvent brutalement conduits à décider, à donner leur avis alors qu'ils n'ont pas même ébauché une formation. C'est donc le règlement communal qui s'appliquera tant bien que mal, avec toutes les limites et les imperfections qu'on lui connaît. Appauvrissement, banalisation, faux-vieux en seront les conséquences. Les contacts avec les autorités, les exposés, les visites sur place sont à chaque fois bénéfiques et, à chaque fois, les commissaires en redemandent. Le problème est, qu'ayant mis le doigt dans l'engrenage, il faut accepter ensuite de se déplacer aussi souvent que nécessaire pour parler, ici, d'un toit, des ouvertures qu'on peut ou non y

pratiquer, des berceaux, du choix des tuiles, là, de contrevents, de ferronneries ou de mobilier urbain. Et les résultats d'abord imperceptibles apparaissent peu à peu jusqu'à ce que l'ensemble d'une cité prenne soin de son bâti et le juge enfin avec bienveillance et amour.

Le cas de la Chaux-de-Fonds est exemplaire en ce sens: Durant les 20 premières années de ma vie où j'y ai vécu, j'ai toujours entendu dire par ses propres habitants que cette ville était laide et ne présentait aucun intérêt. Dans la deuxième moitié des années 70, qu'il fut difficile d'expliquer les charmes et les qualités innombrables de ces riches témoins du XIX^e siècle! Et toutes les années 80 ne furent pas de trop pour intéresser la population à la splendeur d'abord des vitraux Art nouveau de la métropole horlogère, de ses cages d'escaliers superbement peintes, puis de ses portes sculptées, de ses marquises, de ses toitures, de son plan en damier... Un prix Wakker l'an dernier a démontré finalement l'adhésion de chacun et la valeur d'un site reconnu unanimement.

A ce moment-là, le travail des spécialistes se trouve éminemment simplifié. Travailler en terrain de connaissances avec le soutien de presque tout le monde, devient extrêmement agréable et productif. A partir de là, les grands projets sont bien partis pour aboutir. La conservation et la restauration de nos ensembles architecturaux peuvent alors se concevoir, non plus comme la préservation d'une peau de chagrin, mais comme la base architecturale solide à partir de laquelle la création moderne peut prospérer et s'épanouir.

Philippe Graef